

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 10 avril 2017

Délibération n° 2017 – 10/04/2017 – 3

*Désignation de deux étudiants élus du Conseil d'administration
appelés à siéger dans la Commission des statuts*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 6 septembre 2013 approuvant la composition de la Commission des statuts
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 17 mars 2016 désignant les représentants des personnels et des étudiants au sein des différents conseils et commissions
- VU le courrier de Madame Anaïs BUY présentant sa démission des fonctions d'élue étudiante au Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne, reçu le 27 novembre 2016
- VU le courrier de Monsieur Kévin Garnier présentant sa démission d'élue étudiant au Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne, reçu le 15 mars 2017

Après en avoir délibéré

le conseil d'administration a procédé à l'élection des représentants des étudiants au sein de la Commission des statuts de l'Université de Bourgogne :

- **Monsieur Alfred BERINGER : 21 voix – élu**
- **Monsieur Alexandre DUPIN-BENARD : 21 voix – élu**
- Bulletins blancs : 4
- Enveloppes vides : 3

Dijon, le 11 avril 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement